

Rôle du Canada au sein du Commonwealth

Le Canada compte parmi les plus ardents défenseurs du Commonwealth. Il attache beaucoup d'importance au rôle que cet organisme, fort de la diversité des races, des religions et des cultures qu'il représente, joue sur la scène internationale. Transcendant les blocs régionaux et autres groupements, le Commonwealth est perçu comme un modèle du multilatéralisme, un instrument idéal pour accroître la compréhension et l'harmonie dans le monde. Par son intermédiaire, le Canada enrichit et approfondit ses relations bilatérales avec les 51 autres pays membres, et ce, dans presque toutes les régions du monde et au profit des objectifs de sa politique étrangère.

Le Commonwealth contribue en outre au rayonnement de la politique étrangère canadienne par ses nombreux programmes axés sur des valeurs et des principes communs. La promotion de valeurs politiques fondamentales et la notion de bon gouvernement, énoncées dans la Déclaration de Harare (1991), sont au coeur des activités de l'organisation. Le souci du Commonwealth de repérer les foyers de conflit, son expérience unique des mesures de prévention et sa capacité prouvée de trouver des solutions pacifiques aux différends en font une des organisations multilatérales privilégiées pour dissiper les multiples menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité mondiales.

Le Commonwealth complète ainsi les efforts de l'ONU. Aussi, le Canada est-il d'avis que cette organisation peut contribuer au renforcement des institutions multilatérales en mettant à profit leur aptitude à susciter la coopération et l'harmonie dans les débats sur les grands dossiers ainsi que dans la négociation et la mise en application des accords multilatéraux.

Le Canada est membre du Commonwealth depuis 1931. Son adhésion à cet organisme demeure un élément clé de ses relations extérieures; elle donne au Canada un accès privilégié à un vaste groupe de pays en développement, accès qui lui a permis d'intervenir d'une façon constructive dans les dossiers Nord-Sud et d'ajouter du poids et de la crédibilité aux efforts qu'il déploie dans le cadre général de sa politique étrangère.

Le Canada a accueilli très favorablement la montée et l'expansion du Commonwealth moderne après 1949. En 1961, il a condamné l'apartheid pratiqué par l'Afrique du Sud, ce qui a amené ce pays à quitter le Commonwealth et a encouragé d'autres pays africains à demeurer dans l'organisation ou à s'y joindre.

En 1985 et 1986, le Canada a fortement appuyé le rôle joué par le Commonwealth dans le mouvement international réclamant le démantèlement pacifique de l'apartheid en Afrique du Sud. De plus, il a présidé le Comité des ministres des Affaires étrangères sur l'Afrique australe, créé en 1987 à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Vancouver.